



Délit de fuite

Par Hellou

Bonjour, hier midi en sortant de mon stage, je suis sorti du parking cependant les deux véhicules autour de moi m'ont coller et je devais tourner à droite pour sortir. Or je ne pouvais pas beaucoup avancer du au trottoir, donc en tournant j'ai taper dans la camionnette à ma droite. Je suis descendu voir les dégâts, et j'ai patienter une dizaine de minutes mais toujours personne. Je n'ai pas penser à laisser mes coordonnées, et je n'avais rien pour. Je suis repasser une demi heure apres mais la caminolnette était partit. Je suis retrouver sur le parking et j'ai fais le tour afin de pouvoir retrouver la camionnette et y laisser cette fois mes coordonnées mais toujours personnes.

Vais je me dénoncer à la police pour éviter le maximum de risque, été pour être honnête car cela joe sur ma conscience et je ne mange plus depuis ?

Je ne veux pas perdre 6 points car cela fait seulement 3 mois que j'ai obtenu mon permis.

Merci de vos réponses.

Par Me SEBAN

Bonjour,

Il n'y a aucune raison que vous perdiez 6 points mais en tout état de cause, la morale voudrait qu'effectivement vous alliez vous dénoncer si vous avez relevé le numéro d'immatriculation de la camionnette.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

[url=http://www.maitreseban.fr]http://www.maitreseban.fr[/url]

[url=http://www.maitreseban.fr]avocat permis de conduire[/url]